# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 6 janvier 2023

EPIDEMIES HIVERNALES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Face aux virus : Chacun garde le pouvoir d’agir !

**Si le COVID, la grippe et les bronchiolites amorcent un ralentissement dans la région, le niveau de circulation de ces virus reste élevé. Chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté peut contribuer à réduire la pression sur le système de santé avec les gestes simples de la vie quotidienne et la vaccination.**

**Qui restent les meilleures résolutions en ce début d’année.**

Le COVID-19 continue de se replier en Bourgogne-Franche-Comté où l’incidence en population générale affiche une baisse dans tous les départements, avec un taux de positivité des tests désormais inférieur à 20%.

En dépit d’une diminution de la circulation virale, la grippe et les bronchiolites restent en phase épidémique dans la région, maintenant depuis des semaines une forte tension sur le système de soins.



Il est donc bien trop tôt pour réduire ses vigilances quotidiennes mais pas trop tard pour se faire vacciner !

L’ARS Bourgogne-Franche-Comté, qui pilote une campagne régionale de communication sur les virus de l’hiver, renouvelle ses appels à l’application de tous les gestes de protection que nous avons appris à conjuguer les tenir à distance.



Mentions spéciales pour **le port du masque** , quand il y a du monde , en présence de personnes fragiles, et bien sûr en cas de symptômes, mais aussi **pour le lavage des mains**, le plus souvent possible et l’aération des espaces clos, qui n’est pas incompatible avec la sobriété énergétique : [en savoir plus sur notre site !](https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/aeration-et-sobriete-energetique)

La vaccination contre le COVID et la grippe sont toujours ouvertes aux habitants de la région.

**Depuis mars 2020, le COVID a entrainé 7 198 décès dans les établissements de santé de la région ; 2 556 dans les établissements médico-sociaux.**

**RAPPEL**

Pour tout besoin médical, il convient de contacter en premier son médecin traitant.

La nuit, le week-end ou en cas d’urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d’aller aux urgences.

L’appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge.

**Ayons les bons réflexes !**